



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 9 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rave party en Dordogne - Point au 9 mai 2022

La rave party qui a rassemblé au plus fort de l'événement 4 000 personnes les 7, 8 et 9 mai 2022 à Jumilhac le Grand est en train de prendre fin. Cet événement était interdit et non déclaré.

Le dispositif de gendarmerie mis en place dès le début de l'événement a permis qu'il soit contrôlé et qu'il ne monte pas en puissance, notamment grâce à une excellente coordination de services de l'État de Dordogne et Haute-Vienne.

L'évacuation des participants est en cours. Elle se déroule dans le calme grâce à l'action déterminée des forces de l'ordre.

Aucun incident grave n'est à déplorer sur ces trois jours grâce notamment au balisage des lieux représentant des risques, à la diffusion de messages de prévention et à l'action conjointe de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et de la Croix Rouge.

De nombreux contrôles sont toujours en cours par la gendarmerie : 100 % des participants qui quittent les lieux sont ainsi contrôlés « stupéfiants et alcool » .

Des investigations judiciaires et des saisies sont en cours sous l'autorité de Madame la Procureure de la République pour établir les responsabilités des organisateurs et étudier les suites à donner aux infractions relevées.

